

# Des autocars au GNV pour lutter contre la pollution dans la Vallée de l'Arve

**Laurent WAUQUIEZ** a lancé, lors de l'Assemblée Plénière en juin 2018, une nouvelle politique environnementale pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est aujourd'hui déclinée en matière de transports interurbains et scolaires, nouvelles compétences de la Région dans le cadre de la loi NOTRe. **Paul VIDAL**, Conseiller délégué aux Transports scolaires, chargé des transports interurbains, a présenté jeudi 6 septembre 2018 les politiques régionales en matière de transport, **à l'occasion de la mise en service d'un premier autocar au Gaz Naturel de Véhicule (GNV) sur la ligne interurbaine Cluses-Chamonix.**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite contribuer fortement à la qualité environnementale de ses vallées pour ses habitants, en assurant une transition énergétique pour les véhicules de transport.

## Des efforts sur le parc de véhicules de transports scolaires et interurbains

Depuis la révision du Plan de Préservation de l'Atmosphère (PPA) en juillet 2017, un effort constant a été mis en œuvre sur tout le parc de véhicules scolaires et interurbains en Haute-Savoie, avec 60% du parc en norme EURO 6.

En collaboration avec la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc, la Région a inauguré la première liaison et testé hier, en conditions réelles, un autocar au GNV sur la ligne interurbaine Cluses-Chamonix. **L'objectif, même s'il est intermédiaire vers les véhicules à hydrogène, est de déployer 9 véhicules au GNV dans la Vallée de l'Arve en mars 2019.**

Paul VIDAL a déclaré : « *La vallée de l'Arve est une zone prioritaire. Cette initiative illustre la volonté de la Région de développer une nouvelle forme de mobilité, alternative et plus propre. Elle est un premier pas dans notre ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première région décarbonée d'Europe* ».

## Pourquoi choisir des autocars au GNV dans la Vallée de l'Arve ?

### Moins de pollution au dioxyde d'azote et de pollution sonore

- La combustion du gaz naturel ne produit quasiment aucune particule fine et peu d'oxydes d'azote (75% de moins que le diesel).
- Le gaz naturel est l'hydrocarbure qui dégage, à la combustion, le moins



Lyon, le 7 septembre 2018

Page 2 / 2

---

de monoxyde de carbone, sans émission de gaz à effet de serre.

### Un test réussi

L'enjeu était de déployer rapidement des actions concrètes en matière de transition énergétique en testant une nouvelle manière de rouler vert, en conditions d'exploitation commerciale, sur l'un des axes routiers sensibles de la région.

Présents à l'événement, **Martial SADDIER**, Conseiller régional, a participé au trajet test de l'autocar et **Eric FOURNIER**, Vice-président délégué à l'Environnement, a accueilli les participants du 1<sup>er</sup> trajet en autocar au GNV dans sa ville de Chamonix.

Une évaluation complète sera conduite à l'issue de la période d'expérimentation pour l'extension du dispositif à d'autres contrats de lignes et de circuits spécialisés.

Cette opération sera doublée par le déploiement d'un véhicule 100% électrique léger sur la commune de Lullin pour le transport scolaire.

Ces actions illustrent la mise en œuvre des engagements pris par la Région dans sa feuille de route sur la transition énergétique.

